

Déclaration de politique communale - 2018-2024

Commune de Walcourt

« Vivre et progresser Ensemble dans la continuité, en intégrant les transitions »

Les élections communales du 14 octobre 2018 ont très clairement confirmé, avec **18 sièges sur les 25** que compte le Conseil communal de Walcourt, les deux partenaires de la précédente majorité, le Parti Socialiste et le Mouvement Réformateur-Entente communale.

Fort du mandat clair qui nous a été confié par l'électeur, nous entendons respecter les programmes sur la base desquels nous avons sollicité sa confiance.

Nous souhaitons répondre aux préoccupations de l'ensemble des citoyens de notre Commune. Face au contexte sociétal de repli sur soi et d'isolement, induit notamment par l'omniprésence des réseaux sociaux, nous souhaitons tout mettre en œuvre, pour maintenir ou réinventer le vivre ensemble qui permet à chacun, sans distinction de couleur, de sexe, de conviction mais aussi d'origine sociale ou de choix de vie, de trouver sa juste place dans notre Commune.

Au cours des 6 prochaines années, la majorité aura une préoccupation essentielle : vivre et progresser ensemble dans la continuité de ce qui a déjà été réalisé et s'inscrire dans les transitions vers les années à venir. Ce sont les objectifs qui guideront la gestion de notre Commune.

Les axes principaux de notre politique communale sont nombreux : un environnement et un cadre de vie respectés, une participation citoyenne assurée, une administration efficace, une gestion responsable, un développement touristique, un enseignement de qualité, une solidarité envers tous, des formations décentralisées, l'emploi et l'économie développés, une jeunesse et des aînés écoutés, une vie associative encouragée, des synergies avec le CPAS, les fabriques d'église et la zone de police renforcées.

Autant de défis à relever entre mandataires politiques, tout en mobilisant toutes les forces vives, toutes les énergies et les talents de notre Commune ainsi qu'en actionnant tous les relais envisageables aux autres niveaux de pouvoir que sont la Province de Namur, la Région wallonne ou l'Etat fédéral.

Dans les lignes qui suivent, nous avons déterminé, par échevinat, les axes que nous souhaitons développer au cours de la prochaine législature au bénéfice de tous les citoyens de notre Commune. Bien entendu, tracer les grandes lignes de notre action future ne signifie pas que nous prétendons à l'exhaustivité. Bien d'autres idées ou projets viendront compléter ou faire évoluer cette liste au fil du temps. Ils seront le fruit des circonstances, des rencontres, des opportunités qui se présenteront en cours de législature. Nous y incluons

les échanges avec les membres des partis de la minorité que nous espérons respectueux, constructifs et porteurs de réalisations concrètes.



I. Finances, budget, taxes, état-civil, population, sécurité, police, salubrité, folklore, protocole, jumelages, personnel et cultes

A. Finances, budget et taxes

- Nous veillerons à maintenir un contexte budgétaire sain et géré au mieux, dans l'intérêt de tous.
- Le service finances sera doté d'outils informatiques performants en vue de la création et les suivis des budgets communaux. Une vision à long terme des budgets ordinaires et extraordinaires est indispensable pour la bonne gestion des finances communales et du CPAS.
- L'ensemble des dépenses et des recettes sera analysé afin de déterminer des pistes pour une gestion rigoureuse. A cet effet, un audit des services communaux sera sollicité auprès d'un organisme comme le CRAC, à l'image de ce qui a été réalisé pour le CPAS lors de la précédente législature.
- Chaque année, le budget sera présenté en équilibre à l'exercice propre et des réunions de suivi budgétaire seront programmées régulièrement en cours d'année. Le boni global sera renforcé dans la mesure du possible. Nous veillerons à respecter un endettement raisonnable en recherchant un maximum de subsides pour les projets d'envergure. La Commission des finances sera réunie régulièrement.

B. Sécurité et police

- Nous défendrons la fusion des 3 zones de police de l'Arrondissement de Philippeville et ainsi créer un district à l'image de celui de l'ancienne gendarmerie.
- Cette collaboration entraînera des économies d'échelle mais surtout permettrait de disposer d'une réelle police de proximité dans nos villages. Les moyens de prévention pour limiter la vitesse dans les quartiers seront renforcés. La police doit être proche du citoyen et son action doit trouver un équilibre harmonieux entre répression et prévention.
- En ce qui concerne la zone de secours, nous défendrons la mise en œuvre d'une zone unique en Province de Namur.

C. Folklore et vie associative

- Le « mieux vivre ensemble » reste une des nos priorités. Notre tissu associatif est dense, riche et dynamique. Il amène dans nos villages une convivialité que beaucoup nous envie. Nous continuerons à soutenir les organisations telles que les fêtes de village, de quartier, les activités culturelles ou folkloriques.
- Comme par le passé, les initiatives citoyennes seront encouragées.
- Nous renforcerons les synergies entre les Conseils des Jeunes et des Enfants et le Conseil consultatif des aînés.
- L'accueil des nouveaux habitants sera maintenu afin de les encourager à intégrer la vie associative de leur village.

D. Personnel

- Les différents services de la Ville travailleront en étroite collaboration avec les membres du Collège afin d'assurer aux citoyens un service optimal. Les délais d'accusés de réception, de réponses et de suivi des courriers et des décisions de Collège seront améliorés.
- Lors de recrutements, l'appel à la mobilité interne sera une priorité avant d'externaliser le recrutement. La formation du personnel et les promotions en interne resteront, comme auparavant, d'actualité. Nous veillerons à poursuivre les processus de nomination de plusieurs membres du personnel chaque année.
- La synergie avec le CPAS dans le cadre de la réinsertion professionnelle sera maintenue, via des contrats Article 60.
- Une projection des dépenses en personnel sera réalisée pour les 5 ans à venir et revue au début de chaque exercice budgétaire.

E. Cultes

- Nous souhaitons réunir les fabriques d'église régulièrement, afin d'y développer des synergies et éventuellement fusionner certaines d'entre elles pour une gestion plus aisée, un partage d'expériences et des achats en commun.
- L'entretien des bâtiments du culte reste à l'ordre du jour. Chaque année, un budget y sera affecté.

II. Développement économique, ADL, emploi, commerce, tourisme, urbanisme, aménagement du territoire, logements privés, patrimoine, valorisation des remparts, informatique, modernisation de l'Administration

A. Développement économique, ADL et emploi

- Nous poursuivrons, avec notre Régie communale « Agence de Développement Local » (ADL), les différentes actions, afin de développer l'emploi sur notre Entité (11% de chômage, stable depuis plusieurs années et le plus bas de l'arrondissement de Philippeville) : le salon des métiers, les formations avec le Pôle Emploi et la décentralisation du Campus Provincial, l'accompagnement des porteurs de projets, la farde d'accueil pour les nouvelles entreprises, Job Pursuit, les actions « consommer local », la collaboration visant la mise en avant des produits de terroir avec la coopérative « Coopesem » installée à Thy-le-Château, journée des clients, rencontre réseau économique,... et bien d'autres projets comme pourquoi pas l'économie circulaire.
- Nous serons attentifs à la poursuite de la mise en place de l'extension du zoning artisanal de Chastrès.
- Il serait intéressant de mettre en place une politique d'incitants logistiques et/ou financiers donnant l'envie aux entrepreneurs de développer de nouvelles activités au sein de notre Commune.
- Nous devons disposer d'une qualité optimale du réseau mobile et Internet dans l'Entité.

B. Tourisme

- Nous disposons de nouveaux logo et slogan « Walcourt, Porte des Lacs » qui doivent servir une politique de mise en valeur de notre Entité en collaboration avec les Lacs de l'Eau d'Heure (promenades organisées, haltes d'accueil, promotion des hébergements ruraux et pourquoi pas la location de vélos électriques,...).
- Notre Office du Tourisme existe depuis de très nombreuses années. Nous devons moderniser ou penser à une autre façon de promouvoir nos atouts touristiques en redéfinissant le rôle des agents de l'Office du Tourisme. Ce travail se fera en collaboration avec notre ADL dans le cadre des actions Tourisme-Economie. Le tourisme doit faire partie inhérente du développement économique local et dès lors les moyens nécessaires devront y être consacrés, notamment en matière de personnel, de propreté, de développements d'activités HORECA de qualité et de valorisation des productions locales en circuits courts.

C. Urbanisme et aménagement du territoire

- Notre Entité ne dispose pas d'outils d'orientation à la décision en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Il faudra consulter, réfléchir et décider de l'outil le plus performant pour nous aider dans les années à venir.
- Le Collège sera attentif au maintien d'un développement harmonieux de l'urbanisation en veillant à la bonne intégration urbanistique et « sociale » des projets immobiliers d'envergure.
- Toutes les pistes seront explorées et exploitées afin d'initier l'assainissement et la mise en valeur de tous les sites qui le requièrent notamment les sites économiques désaffectés situés aux entrées de certains villages.
- Nous réunirons régulièrement nos citoyens pour la présentation de nouveaux projets communaux afin de recevoir leurs avis.
- Il y aura lieu de veiller comme pour les autres services à répondre aux demandes de la population dans des délais les plus courts possibles.

D. Patrimoine et valorisation des remparts

- La Commune a acquis plusieurs bâtiments durant les années précédentes. Nous allons devoir poser des choix quant à la rénovation, l'attribution et l'utilisation de tous ces bâtiments, en ayant à l'esprit d'entreprendre ou non des travaux : les blocs RTG, la Justice de Paix, le bâtiment sis Rue du Couvent à Walcourt, le bâtiment Solbreux à Walcourt,... Nous disposons également de quelques cures inoccupées ainsi que du bâtiment de la Truite d'Or à Walcourt
- Par contre, nous collaborerons avec des partenaires tels que Qualité Village Wallonie pour la mise en valeur du petit patrimoine culturel de notre Entité avec la participation des citoyens ou l'associatif.
- La valorisation des remparts est un beau projet que nous devons oser entreprendre pendant cette législature ainsi que la redynamisation des chemins de ronde et cheminements anciens existants.

E. Informatique et modernisation de l'Administration

- Nous utiliserons des outils informatiques performants pour la gestion du Collège, des Conseils, des budgets et des courriers. Nous devons tendre vers le « zéro papier ».
- Nous devons rénover notre site Internet afin d'optimiser l'ergonomie, le référencement et l'information à mettre à la disposition des citoyens.

III. Travaux, propreté publique, fleurissement, embellissement, mobilité, transports, cimetières, eaux et forêts

A. Travaux, embellissement et fleurissement

- Nous nous engageons à poursuivre la politique de propreté dans notre Commune, en maintenant la présence d'un cantonnier par village.
- Nous veillerons à l'entretien systématique des voiries, chemins et sentiers, en étant attentifs à toutes les filières pouvant nous octroyer des subsides.
- Nous poursuivrons l'embellissement et le fleurissement des endroits stratégiquement importants, afin de dégager une image positive de notre Commune.

B. Mobilité

- Nous souhaitons poursuivre les aménagements aux abords des écoles tous réseaux confondus, afin de sécuriser les déplacements de nos bambins.
- Les modes de déplacement doux resteront une priorité à développer, tout comme la sécurité dans nos villages.
- La mobilité doit être considérée dans sa globalité et il serait nécessaire de lancer une étude externe en confrontant les remarques des citoyens pour l'ensemble de l'Entité via un nouveau Plan Communal de Mobilité.
- Un projet novateur de mobilité douce pourrait voir le jour de Gerlimpont à la gare de Walcourt autour d'un projet de « mobipôle ».
- Nous serons attentifs aux demandes citoyennes en matière de création de nouvelles places de parking réglementées aux endroits où la possibilité nous en est offerte. Nous examinerons attentivement les dossiers de demande de division d'un bien en plusieurs logements afin que le demandeur fournisse des solutions de parking proportionnelles au nombre de logements.
- Une prolongation du Ravel de Thy-le-Château sera réalisée afin de le connecter au réseau thudinien.

C. Eaux et forêts

- La collaboration avec le DNF sera poursuivie pour nous permettre une gestion saine de notre patrimoine forestier.
- Chaque année, nous effectuons des ventes de bois certifiés PEFC qui devront être compensées par une politique de reboisement.
- Nous serons attentifs au bon écoulement des eaux de nos ruisseaux de quelques catégories qu'ils soient. Des mesures seront prises pour remédier aux problèmes rencontrés.
- Le partenariat avec la Province et la Région sera régulièrement activé pour la gestion des ruisseaux, afin de nous donner les moyens suffisants d'écartier tout danger

D. Cimetières

- Nous mènerons des exhumations en vue de récupérer des espaces d'inhumation dans nos cimetières. Néanmoins si cela ne suffit pas, un cadastre des différents sites pourra nous aider à juger de la pertinence d'agrandir certains cimetières

IV. Sports, culture, transition énergétique, fêtes, événements, relations publiques et communication

A. Sports

- Nous veillerons à mettre à disposition des citoyens des infrastructures sportives de qualité, quelle que soit la discipline. Dans ce cadre, nous finaliserons durant cette législature avec le soutien d'Infrasport, le projet de nouveaux vestiaires pour le club de football de Tarcienne.
- Nous terminerons le chantier du Hall Omnisports de Laneffe, afin de le rendre accessible le plus rapidement possible aux clubs locaux. Nous répartirons équitablement les tranches horaires entre les différents clubs. A cet effet, une réflexion sera menée sur les activités permises dans nos deux Halls sportifs (Walcourt et Laneffe).
- Nous procéderons aux travaux nécessaires afin de redémarrer le plus rapidement possible les activités au sein de la piscine de Walcourt. L'ensemble des travaux de réfection de la structure actuelle sera entrepris.
- Nous promotionnerons l'ensemble des sports disponibles sur la Commune. Nous utiliserons le Mérite Sportif de la Ville comme vitrine de l'ensemble des institutions sportives de tous nos villages. Le Mérite Sportif sera lui aussi réétudié afin de revaloriser le statut des consacrés.

B. Culture

- Le Centre Culturel constituera le levier naturel de la culture dans notre Commune. Les projets seront analysés, étudiés et suivis en respectant les valeurs de notre société.
- De grands projets tels que « Qu'est-ce qu'on fête ? » ou « Festival 100% rural » déjà bien ancrés dans notre entité continueront à disposer du soutien de la Commune. Le cas échéant, l'Agence de Développement Local, l'Office du Tourisme et le Centre Culturel travailleront ensemble à la bonne organisation des événements.
- La future Salle Le Palace à Laneffe, maison des associations, nous permettra d'organiser diverses manifestations culturelles dans le respect des conventions liées à l'investissement.
- Le projet de rénovation du Centre Culturel de Walcourt continuera d'être étudié afin d'être prêt lorsque les subsides seront à nouveau disponibles. Le projet pourra être amendé afin d'en cadrer le coût dans des normes budgétairement acceptables.

C. Transition énergétique

- La Ville ayant adhéré à la Convention des Maires, nous prendrons des mesures afin de réduire notre empreinte énergétique. Avec l'aide de divers outils tels que POLLEC (Politique locale Énergie Climat), nous déterminerons les priorités. Nous sommes bien conscients que la Commune doit constituer un exemple vis-à-vis de la

population locale en ce qui concerne la consommation de mazout et d'électricité. Le premier bâtiment qui fera l'objet d'une étude énergétique sera celui de l'Administration Communale de Walcourt.

- Sur le territoire communal, les projets d'énergie renouvelable seront étudiés afin d'être décidés. Le bien-être de nos concitoyens sera mis dans la balance face à la rentabilité de l'investissement.
- Nous encouragerons la mise en place de coopératives citoyennes souhaitant prendre part aux projets présentés.

D. Fêtes et événements

- Nous continuerons à soutenir les événements phares de notre Commune. Nous encouragerons les organisateurs d'événements tels que « Fend'Rire » ou encore « Le Raid'Heure », dont les renommées dépassent aujourd'hui les frontières de notre Commune.
- Les comités de jeunesse et de fêtes locales feront eux aussi l'objet d'une attention particulière afin de servir de lien intergénérationnel dans nos villages.
- Nous travaillerons à l'organisation d'un événement d'ampleur similaire à « Plein feu festival » du 27 juin 2015. Ce spectacle sera tourné vers l'avenir. Pendant cette législature, nous envisagerons également une autre manifestation, cette fois tournée vers le riche passé de notre région (Charles Quint 1500-1558, Bataille de Walcourt le 25 août 1689).
- En accord avec les organisateurs mais de façon systématique, nous favoriserons l'utilisation des gobelets réutilisables en lieu et place des gobelets en plastique jetables lors d'événements sur le territoire de la Commune.

E. Relations publiques et communication

- Nous veillerons à favoriser une communication transparente en utilisant les moyens modernes. A cette fin, le site Internet de la Ville sera retravaillé afin d'être plus intuitif et accessible par GSM. La page Facebook de la Ville sera gérée de manière active et publiera régulièrement les communications de la Commune.
- Nous procéderons aussi à une refonte de notre bimestriel « La Passerelle ». Nous encouragerons la rédaction d'articles par l'ensemble des partis présents au sein de notre Conseil Communal.
- Nous maintiendrons des contacts privilégiés avec la presse locale, régionale et nationale, afin que la Commune de Walcourt obtienne la visibilité méritée par une Commune de plus de 18000 habitants.

V. Plan de Cohésion sociale, Plan Habitat permanent, santé, petite enfance, intergénérationnel (Conseils des enfants, des jeunes et des aînés), participation citoyenne, Plan Communal de Développement Rural (PCDR)

A. Plan de Cohésion sociale (PCS)

- Nous nous dirigeons vers un nouveau plan de Cohésion sociale avec le développement de sept axes importants qui sont :
 1. le droit au travail, à la formation, à l'insertion sociale ;
 2. le droit au logement, à l'énergie, à un environnement sain ;
 3. le droit à la santé ;
 4. le droit à l'alimentation ;
 5. le droit à l'épanouissement culturel, social, familial ;
 6. le droit à la participation citoyenne et démocratique, aux technologies de l'information et de la communication ;
 7. le droit à la mobilité.Ces sept axes seront dans la mesure du possible, suivant les budgets, développés.
- Nous travaillerons en collaboration avec différents partenaires tels que l'ASBL Carrefour, le CPAS, « Mobilesem », la Province de Namur,...

B. Plan Habitat permanent

- Pour l'habitat permanent, nous mettrons en œuvre le projet de zones d'habitat vert en collaboration avec les habitants, en communiquant le mieux possible, en respectant leur liberté, en les décloisonnant.
- L'embellissement de leur environnement ne sera possible qu'avec des efforts de part et d'autre.
- Nous reprendrons les écoles de devoirs avec l'aide de bénévoles et des permanences de l'assistante sociale HP dans le module prévu à cet effet.
- Nous mènerons des opérations de sensibilisation sur le tri des déchets, la revalorisation des espaces, la salubrité des maisons et terrains,...

C. Santé

- Nous développerons notamment le projet 0-5-30 : 0 cigarette, 5 fruits/légumes, 30 minutes d'activité sportive par jour pour améliorer la santé de tous. Les objectifs sont notamment : la prise de bonnes habitudes, la diminution du taux de cancer,...
- Nous continuerons à être le relais entre les spécialistes médicaux, les associations, ... et les familles qui rencontrent des difficultés à obtenir des renseignements lorsque la maladie, le handicap, la violence, ... les touchent. Nous tenterons de mieux répondre aux besoins des personnes âgées ou malades qui désirent rester le plus longtemps possible chez elles, avec des soins à domicile mais aussi en les orientant vers les services de soins adéquats et de proximité.

- Nous avons le projet d'ouvrir un cabinet rural à Thy-le-Château qui permettrait à de jeunes médecins de s'insérer dans le tissu social de notre Commune afin d'éviter des carences de généralistes dans les prochaines années. Ce cabinet pourra être aussi un tremplin pour d'autres corps de métiers à caractère médical.

D. Petite enfance

- Avec nos partenaires tels que Imaje, Rébbus, ONE, les Arsouilles, nous ne négligerons pas la petite enfance car nos petits doivent pouvoir s'épanouir dans les meilleures conditions, mêlant le personnel professionnel, un service d'animation, le bien-être de l'enfant, le respect de sa personnalité, l'éducation et la préparation à l'entrée à l'école.

E. Intergénérationnel (Conseils des enfants, des jeunes et des aînés)

- Nous soutiendrons activement les Conseils des enfants, des jeunes, des aînés en mettant l'accent sur l'intergénérationnel. Nous essaierons de redynamiser l'entraide entre les différentes classes d'âges, de se respecter, de se découvrir afin de notamment sortir de l'isolement.
- Nous organiserons chaque année le repas des aînés, ainsi qu'un voyage en dehors de celui du conseil des aînés.
- Nous créerons des endroits de convivialité dans chacun des villages avec des aires de jeux intergénérationnelles.
- Nous continuerons à soutenir logistiquement les divers mouvements de jeunesse de notre Commune.

F. Participation citoyenne

- Nous consulterons régulièrement la population, pour la cartographie nécessaire dans le cadre de la préparation du nouveau PCDR, pour les différents projets mis en place pour nos infrastructures,...
- Nous serons attentifs aux projets citoyens, animations de quartiers, fêtes de quartiers et voisins, visant à réapprendre à se connaître, se parler, sortir du cloisonnement induit par notre société.
- Nous tâcherons d'être davantage présents sur le terrain, en utilisant et en mettant en œuvre les nouveaux moyens de communications, afin d'être notamment plus efficacement au courant de vos projets.
- Notre participation pourra être d'ordre logistique ou de relais, tout en étant attentifs à notre budget.
- Nous tâcherons d'apporter des réponses adéquates aux interpellations citoyennes, qui pourraient être faites à l'occasion des Conseils Communaux ou à l'occasion d'événements plus informels.

G. Plan Communal de Développement Rural (PCDR)

- Nous développerons durant les six années à venir un nouveau PCDR avec l'aide de la Fondation Rurale de Wallonie, d'un partenaire privé pour la stratégie de développement et de citoyens. Nous mettrons en place une nouvelle CLDR (Commission Locale de Développement Rural).

VI. Enseignement, extrascolaire, stages, Accueil Temps Libre (ATL), archives, fêtes patriotiques et affaires juridiques

A. Un enseignement citoyen

- Former à la participation démocratique suppose que nos élèves soient formés à être citoyens, acteurs dans une société démocratique. L'école, outre sa fonction de transmission pédagogique, devra continuer à constituer un lieu d'apprentissage du fonctionnement démocratique, afin de pallier le déficit de socialisation qui se manifeste chez certains jeunes (enfants). Toutes ces réalités ne peuvent être détaillées dans cette note.
- Cependant, nous épingleons une d'entre elles : les « dys... ». L'ouverture à la diversité, la tolérance et la solidarité se cultive dès le plus jeune âge. Ouvrir nos écoles (activités scolaires, préscolaires ou parascolaires) à tous les enfants participe à cet apprentissage. Mais, cela permet aussi aux enfants présentant ce type de besoins spécifiques (dyslexie, dyspraxie,...) d'être pleinement intégrés. Très concrètement, nous consentirons un soutien pédagogique choisi (formation - concertation - renforcement du cadre) aux équipes qui l'inscriront comme une priorité dans leur projet éducatif.

B. Un enseignement incluant le dialogue et la participation

- Nous privilégierons des prises de décisions au plus près des réalités que vivent chacune de nos implantations scolaires.
- Nous commencerons par les « abords d'abord ». Il s'agit, en lien avec les usagers faibles (enfants), de favoriser la mobilité et les cheminements sécurisés et balisés vers l'école. Nous insisterons également sur la sensibilisation aux incivilités, en lien avec les agents de quartier.
- Au-delà des campagnes existantes telles que le « plan Maya », la journée de l'Arbre, les Contrats Rivières, Combles et Clochers, sites Natura 2000, nous lancerons le projet « Recupterre », une mobilisation transversale à partir des déchets de nos cimetières, triés, revalorisés et réutilisés. Nous soutiendrons les gestes concrets partagés pour la planète, comme la création et l'entretien de carrés potagers dans les écoles, la plantation d'arbres,...
- Excursions, séjours de mer, de forêt, de montagne, ne sont pas négligeables dans le parcours scolaire, pour autant qu'ils ne soient pas que de simples dépaysements. Nous sommes convaincus qu'ils doivent relever d'un projet élaboré, choisi par les différents acteurs et en premier soutenable financièrement, et donc non excluant. Le souvenir agréable ne sera peut-être pas d'avoir découvert des contrées lointaines, mais d'abord de s'être retrouvés ailleurs, ensemble, en dehors du cadre scolaire, ici ou là-bas et d'avoir participé à une belle et souvent trop courte aventure de vie. « L'herbe n'est finalement peut-être pas plus verte ailleurs ».

C. Un enseignement de qualité et innovant

- Après l'immersion, la méthode pédagogique Freinet lancée à Gourdinne, place sera faite à d'autres composantes que celles éveillées durant le temps scolaire, programme scolaire en priorité oblige.
- Ainsi, nous investirons cette fois le rayon des nouvelles technologies de l'information.
- Nous renouerons également des liens avec les aînés, considérant que le passage à la retraite ne constitue pas le retrait de la vie collective. Très concrètement, pas de retraite pour l'engagement. Nous laisserons de la place pour des enseignants à la retraite remobilisés, des mamys et des papys. Des aînés « accueillants » dans nos écoles, pourquoi pas, pour un court temps ou un temps plus long.

D. La mémoire et les archives au cœur de l'enseignement

- Nous mettrons l'accent sur une initiation à l'Histoire de notre Commune et au patrimoine local. La critique historique sera approchée au départ de documents issus principalement du Centre d'Archives « Jean Léotard » de Clermont, et accessoirement de témoignages recueillis ayant trait aux us et coutumes de nos villages. Une journée de la mémoire et des accents de « parler » wallon figureront au programme de ces approches.
- Dans ce cadre, nous favoriserons également les rencontres entre les enfants et les groupements patriotiques de notre Commune, au-delà des dates mémorielles, conscients que la transmission des messages de paix en tout temps ne peut être que bénéfique pour la construction des enfants.

E. Accueil extrascolaire, stages et ATL : une collaboration renforcée

- L'accueil extrascolaire reconnu, valorisé s'intensifiera, convaincu qu'il est complémentaire à celui des enseignants. Nous favoriserons des formations à la complémentarité de l'action éducative. Toute action d'éducation et d'enseignement ne peut être efficace que si elle porte à la fois sur le relationnel et sur l'apprentissage, y compris face aux situations de conflits et de violence. Il s'agit de rassembler les acteurs autour de finalités, d'objectifs qui leur sont connus : penser, décider et réaliser.
- Nous continuerons à travailler également en étroite collaboration avec les différents opérateurs de stages, afin de promouvoir des activités ludiques mais aussi porteuses de sens et éveillant les enfants aux différents enjeux de notre société.

VII. CPAS, transition écologique, environnement, PCDN, gestion des déchets, amendes administratives, éco-conseil, bien-être animal, crèches, Maison Communale de l'Accueil et de l'Enfance, logement public, agriculture, GAL

A. CPAS et Affaires sociales

- En ces temps de crise économique grave, l'action sociale redevient une priorité absolue. Le CPAS est bien évidemment au centre des politiques à mettre en œuvre en la matière. Nous veillerons à ce qu'il continue à disposer de l'intégralité des leviers de la politique sociale pour être le plus efficace possible sur le terrain à l'égard de grands précarisés comme à l'égard des personnes précarisées et des personnes victimes d'écueils de la vie.
- L'action du CPAS visera à s'attaquer aux causes de la précarité en amplifiant les politiques de prévention et en intensifiant les accompagnements sociaux nécessaires, sans parler du développement de réponses plus structurelles afin de rencontrer les besoins de cette population précarisée.
- Nous veillerons à mettre en place une politique active de (ré)insertion sociale, afin de permettre à tous de (re)trouver une place dans la vie sociale et professionnelle. Nous sommes convaincus que l'aide sociale passera par l'action sociale des uns et des autres.

B. Transition écologique (environnement, PCDN, gestion des déchets) et bien-être animal

- La nature et la biodiversité, bref l'environnement de manière large, sont des matières particulièrement sensibles pour notre population. La protection de l'environnement passe par de nombreuses actions touchant de très nombreux domaines notamment la gestion des déchets, l'énergie, l'agriculture, le bien-être animal.
- Nous désirons que la sensibilisation des enfants dans le cadre de partenariats avec les établissements scolaires, la mise en place de journées de la propreté, de l'environnement, du tri sélectif dans les classes, ainsi que des informations sur les déchets, le compostage, etc. constituent des axes prioritaires durant cette législature.
- Un plan de réduction des déchets (objectif « zéro déchet ») sera élaboré au sein de l'administration et du CPAS ainsi que des écoles, des clubs sportifs, des associations ainsi que des particuliers et les organisateurs d'événements associatifs, culturels, sportifs.
- Le PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature) sera l'outil par excellence permettant une participation citoyenne active. Il permettra de réunir les différents acteurs de l'environnement et de relayer, vers le politique et l'administration, les idées et souhaits émis par les citoyens. En accord avec celui-ci, nous mènerons des actions concrètes, afin de mettre en place un programme de plantation d'arbres, de création de mares, de protection des zones de refuge et de liaison, et autres.

- Une politique sera également menée afin de tendre vers le « zéro phyto ». Ce sera notamment le cas au niveau de l'entretien des voiries, par la conception de cimetières verts, par l'encouragement d'initiatives citoyennes tels que les quartiers « sans phyto »,...
- L'application de la nouvelle législation sur le bien-être animal fera l'objet en outre d'une attention particulière et principalement en ce qui concerne les nouvelles dispositions applicables depuis le 1^{er} janvier 2019. Nous collaborerons avec la police, la SPA et d'autres organismes compétents. Une sensibilisation du public sera assurée.

C. Incivilités et sanctions administratives communales

- Les sanctions administratives communales touchent un large spectre d'activités humaines. Il en est ainsi de l'environnement mais aussi des autres incivilités dont se plaignent bon nombre de nos concitoyens.
- Les sanctions administratives communales visent les comportements inadéquats et nuisibles à la collectivité. Dans ce cadre, il s'agit de faire respecter les règlements communaux ainsi que les autres dispositions légales, notamment en faisant appel aux agents constatateurs via des actions d'abord préventives, puis si nécessaire répressives.
- L'utilisation de l'application BetterStreet déjà mise en place, doit être poursuivie et renforcée, car elle permet une implication directe du citoyen dans la collecte des renseignements sur les incivilités.

D. Crèches et Maison Communale de l'Accueil et de l'Enfance

- Au niveau des crèches, les efforts entrepris pendant la précédente législature seront, dans la mesure du possible, poursuivis.
- Le partenariat et le soutien à l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) installé sur la Commune ainsi que les gardiennes agréées ONE seront poursuivis et développés. Il en sera de même pour le *Bébébus*. Il convient aussi que tous les acteurs œuvrant dans ce secteur d'activité soient parfaitement identifiés afin de pouvoir diffuser au maximum les possibilités existantes.

E. Logement public

- En matière de logement public, les projets mis en place seront finalisés, dans la mesure du possible. Des synergies avec l'Agence Immobilière sociale et les sociétés de logement social doivent être non seulement poursuivies mais également encouragées.
- Nous réaliserons également une analyse des besoins en logements sociaux, des coûts qu'ils représentent et les alternatives possibles.

F. Agriculture et GAL

- Dans ce registre, nous continuerons à soutenir l'agriculture locale par la promotion active des produits locaux et du savoir-faire local.
- D'une manière générale, nous mènerons une politique d'aide et d'accompagnement du secteur agricole dans les difficultés qu'il rencontre et ce dans la mesure de nos moyens.
- Des contacts fréquents seront prévus entre les agriculteurs et le service environnement de manière à coordonner nos efforts en faveur de la protection de la nature.